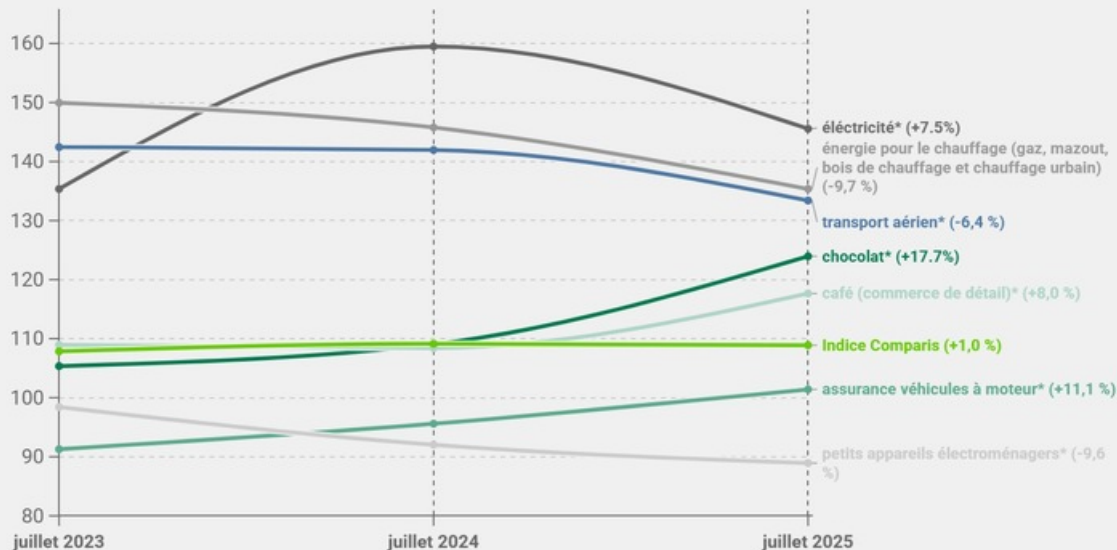


26.08.2025 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Malgré l'incertitude, les prix de l'inflation ressentie baissent**Les prix des soins de santé baissent en moyenne**

Comparaison des prix et des prestations (indice des prix) au cours des 4 dernières années



Mois de référence décembre 2020 (correspond à 100 %)

Source : KOF/Comparis (calculs propres reposant sur des données de l'IPC/OFS)/valeurs marquées d'un * (données de l'IPC/OFS)

comparis.ch

Communiqué de presse**Indice Comparis des prix à la consommation Juillet 2025****Malgré l'incertitude, les prix de l'inflation ressentie baissent**

Depuis mars, l'indice des prix à la consommation de Comparis affiche à nouveau une tendance à la baisse. En juillet 2025, il était inférieur de 0,2 % à celui du même mois de l'année précédente. Sur deux ans, la hausse a également été modérée, soit à 1 %. Cette évolution s'explique notamment par les prix de l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance), qui ont baissé de près de 10 %. Les denrées alimentaires ont également baissé de 0,9 %. « Même si les prix sont à nouveau en baisse, les personnes à faibles revenus et la classe moyenne ressentent particulièrement les coûts énergétiques encore élevés dans leur portefeuille », déclare Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Zurich, le 26 août 2025 – L'indice Comparis des prix à la consommation, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte, par exemple ceux des denrées alimentaires, des médicaments ou des vêtements. Le taux d'inflation est ainsi calculé abstraction faite des loyers et des biens durables.

Selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont baissé de 0,2 % entre juillet 2024 et juillet 2025. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend compte quant à lui d'une hausse de 0,2 %*.

« Cette évolution différente est due à la hausse des loyers, qui ne sont pas pris en compte dans le prix à la consommation Comparis. Les loyers ont augmenté de 2,6 %* au cours des douze derniers mois, ce qui est nettement supérieur à l'IPC », explique Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Depuis juin 2025, les prix du panier suisse Comparis ont augmenté, de 0,3 % précisément (IPC : pas d'évolution). Le mois précédent, les coûts des biens de consommation courante s'étaient renchérissés de 0,5 % (IPC : +0,2 %).

Comparaison sur deux ans : malgré une inflation modérée, les prix du chocolat et du café restent élevés

Depuis le début de la pandémie de coronavirus, le renchérissement a augmenté et l'IPC a atteint son plus haut niveau en août 2022, avec 3,5 %* par rapport au même mois de l'année précédente. Depuis, les taux d'inflation ont de nouveau baissé et se sont stabilisés en dessous de 2 % depuis la mi-2023. Au cours des onze derniers mois, l'IPC est même passé en dessous de 1 % et, en mai, il est repassé en territoire négatif pour la première fois, avec une baisse de 0,1 %* par rapport au même mois de l'année précédente.

Sur les deux dernières années, les prix de l'IPC ont augmenté en moyenne de 1,5 %*. Le prix à la consommation Comparis de l'inflation ressentie n'a augmenté que de 1 % au cours de cette période. Depuis juillet 2023, certains produits se sont toutefois considérablement renchérissés. Il s'agit notamment du chocolat (+17,7 %*), de l'assurance automobile (+11,1 %*), des services postaux (+8,7 %*), des jus de fruits et de légumes (+8,5 %*), du café (commerce de détail) (+8,0 %*) et de l'électricité (+7,5 %*).

« Bien que le renchérissement général ait été très modéré ces deux dernières années, les prix du chocolat et du café ont considérablement augmenté. Cela s'explique par les mauvaises récoltes liées aux changements climatiques et à l'augmentation des coûts de l'énergie et de l'emballage. Il n'est actuellement pas possible de prévoir si la situation s'améliorera bientôt », déclare Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Cependant, tout n'est pas devenu plus cher au cours des quatre dernières années, les prix ont également baissé dans certains cas. Un examen plus attentif montre que les prix de l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage, chauffage à distance) (-9,7 %), des appareils électroménagers de dimension réduite (-9,6 %*), des appareils électriques pour les soins corporels (-7,0 %*), du transport aérien (-6,4 %*), des jeux, jouets et passe-temps (-5,8 %*) ainsi que des articles et accessoires de voyage (-5,6 %*) ont baissé.

« Bien que les prix de l'énergie de chauffage aient baissé au cours des deux dernières années, ils sont encore près de 50 % plus élevés qu'en juillet 2020. Les personnes à faibles revenus et la classe moyenne, en particulier, ressentent particulièrement les prix toujours élevés de l'énergie dans leur portefeuille », déclare Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Plus forte hausse de prix par rapport au mois précédent

Le mois dernier, divers produits se sont renchérissés. Les prix de la parahôtellerie sont ceux qui ont le plus fortement augmenté, à savoir de 18,1 %* (juin : +4,3 %*). Ceux-ci concernent notamment les appartements de vacances, les hébergements collectifs et les places de camping.

Les consommatrices et les consommateurs doivent également payer plus cher pour certains services de transport individuel, dont la location de voiture – les prix ont augmenté de 16,6 %* (juin : +6,3 %*).

« Juste à temps pour la haute saison, les prix de la parahôtellerie et des voitures de location ont considérablement augmenté : les voitures de location sont près de 44 % plus chères qu'en juin. Néanmoins, les prix des voitures de location sont inférieurs d'environ 40 % à ceux d'il y a trois ans. À l'époque, une demande très élevée s'est heurtée à une offre très réduite en raison du coronavirus, ce qui a littéralement fait exploser les prix. Entre-temps, les flottes de voitures de location ont été reconstituées, ce qui a entraîné un apaisement général de la situation. Les fluctuations saisonnières restent toutefois considérables », explique Dirk Renkert.

Les liqueurs et apéritifs (commerce de détail) (+5,6 %*), le cacao et le chocolat en poudre (+4,1 %*) ainsi que le vin mousseux (commerce de détail) (+3,8 %*) figurent également dans le top 5 des produits qui se sont le plus renchérissés.

Plus forte baisse des prix d'un mois sur l'autre

En juillet, le prix de certains produits a reculé. Par exemple, les consommatrices et consommateurs ont payé 9,8 %* de moins qu'en juin pour les vêtements pour femmes. Les vêtements pour enfants ont également baissé de 8,9 %*.

Les prix des vêtements pour hommes (-7,7 %*), du transport aérien (-5,6 %*) et des chaussures pour enfants (-5,5 %*) ont également diminué.

Inflation : la Suisse loin derrière en comparaison européenne

En comparaison internationale, on constate que sur douze mois, le renchérissement a été plus faible en Suisse que dans la zone euro. Selon Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, les prix ont augmenté d'environ 2,0 % dans les pays de la zone euro au cours de cette période. En juillet, le taux d'inflation est resté inchangé par rapport à juin.

En Suisse, en revanche, les chiffres de l'inflation sont inférieurs à 1 % pour le onzième mois consécutif et même

inférieurs à 0,5 % pour le septième mois consécutif, malgré les incertitudes géopolitiques.

« La Banque nationale suisse (BNS) a veillé, par sa politique de taux d'intérêt et ses ventes de devises, à une appréciation du franc, qui réduit considérablement le prix des marchandises importées de l'étranger. En outre, de nombreux prix administrés par l'État ont également contribué à contenir l'inflation à un niveau relativement bas », explique Dirk Renkert.

Renchérissement le plus élevé pour les couples de moins de 65 ans sans enfants

Par type de ménage, ce sont les couples de moins de 65 ans sans enfants qui ont connu le renchérissement le plus élevé au cours des 12 derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 0,2 %. Pour eux, le coût de la vie a également augmenté de 0,4 % en juillet par rapport au mois précédent.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les couples de 65 ans ou plus sans enfants qui, en pourcentage, ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 109,1 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à -0,3 % sur les douze derniers mois.

Les ménages appartenant à la classe de revenus les plus modestes sont ceux qui ressentent le plus la baisse des prix

Sur le plan des catégories de revenus, il apparaît que c'est pour les ménages aux revenus les plus bas que le coût de la vie a le plus baissé. Pour eux, les prix ont baissé de 0,4 % depuis l'an passé et la consommation a augmenté de 0,1 % le mois dernier.

En revanche, c'est pour la catégorie qui gagne le plus que les coûts de la vie ont le moins baissé par rapport à l'année dernière. Son indice des prix à la consommation a baissé de 0,1 %. En juillet, le renchérissement se situait à 0,3 %.

Renchérissement le plus élevé en Suisse alémanique et rhéto-romane

La comparaison des régions linguistiques révèle que la Suisse alémanique et la Suisse rhéto-romane ont enregistré une baisse de l'inflation par rapport à l'an passé : elle s'y établit à -0,2 %. En juillet, le niveau des prix y a augmenté de 0,2 % par rapport au mois précédent.

La Suisse italienne a enregistré une baisse encore plus forte du renchérissement par rapport à l'année précédente, avec moins 0,3 %. Par rapport au mois précédent, le coût de la vie dans cette région a néanmoins augmenté de 0,6 % en juillet.

*** Indice Comparis des prix à la consommation**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas le renchérissement réellement ressenti par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les loyers et les biens durables tels que les voitures de tourisme et les meubles pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. En outre, une comparaison de prix lissée sur 20 ans est réalisée et des calculs propres sont effectués pour quelques groupes de produits. Remarque importante : les chiffres marqués d'un astérisque () ont été calculés directement par l'Office fédéral de la statistique (IPC/OFS) ou reposent sur les chiffres de l'IPC/OFS.*

Les données à la base de l'indice Comparis des prix à la consommation sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'[EBM](#). Sont ensuite calculés les [indices-chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

Pour en savoir plus:

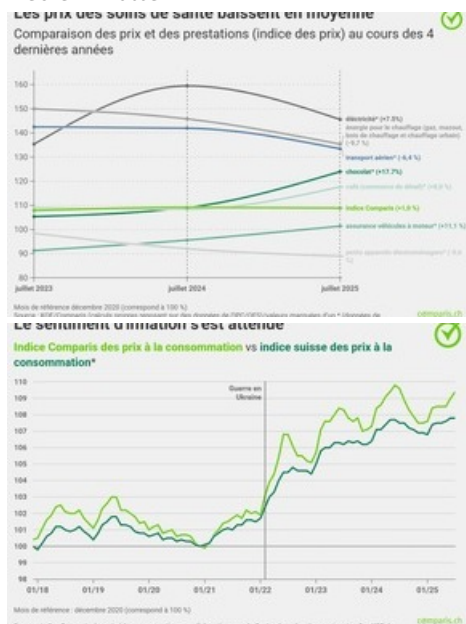
Dirk Renkert
Expert Argent
Téléphone: 044 360 53 91

E-mail: media@comparis.ch
comparis.ch/hypoPlus

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100934197> abgerufen werden.